

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Julie Boivin	1.1 Maire	80 358	19 422	42 564	
Véronique Baril	1.2 Conseiller	19 986	9 993		
Pierre Berthiaume	1.3 Conseiller	19 986	9 993		
Isabelle Hardy	1.4 Conseiller	19 986	9 993		
Marc-Olivier Leblanc	1.5 Conseiller	19 986	9 993		
Sébastien Lévesque	1.6 Conseiller	19 986	9 993		
Keven Renière	1.7 Conseiller	19 986	9 993		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).